

6.3.4. Plan des servitudes aériennes
Magny-les-Hameaux

ELABORATION
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil d'agglomération du 23/02/2017



Le Président,
Michel Laugier
Date de création: 30/10/2015
Date de mise à jour: 29/11/2016
Date d'impression: 02/12/2016
1, rue Eugène-Haëuff, BP 10118 - 78192 Trappes Cedex
Tél. : 01 39 44 80 80 - www.sqy.fr



- Limite de commune
- PT1 - Servitude de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques

Centre radioélectrique de Toussus-le-Noble - Aéroport (Yvelines) - ANFR 078 024 0012

Zone de garde (rayon de 1000 m)

Zone de protection (rayon de 3000 m)
- PT2 - Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

Centre radioélectrique de Toussus-le-Noble - Aéroport (Yvelines) - ANFR 078 024 0012

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire de dégagement

